

Message commun

Il y a une cinquantaine d'années, des chrétiennes et des chrétiens ont organisé des marches silencieuses à Berne et à Zurich pour protester contre la persécution de leurs frères et sœurs dans la foi qui se trouvaient de l'autre côté du Rideau de fer. Alors que la Guerre froide a pris fin depuis longtemps, la persécution des Églises chrétiennes dans le monde, elle, perdure. En réalité, elle empire : rapports et témoignages confirment la détérioration dramatique de la situation des chrétiennes et des chrétiens, mais également d'autres communautés religieuses, dans plusieurs régions du monde.

1. L'Église, une communion universelle

Selon la compréhension biblique, les chrétiennes et les chrétiens de ce monde font toutes et tous partie intégrante de l'Église une de Jésus-Christ. La foi en l'incarnation du Fils de Dieu, en sa mort substitutive et en sa résurrection rassemble l'ensemble des chrétiens et des chrétiennes par-delà toute séparation confessionnelle, culturelle et nationale. En tant que création appelée à l'existence par la Parole divine (Jn 1), l'Église est bâtie sur Jésus-Christ qui la garde, la guide et la conduit vers son but. L'unité et la communion des Églises et des communautés chrétiennes ne se manifeste pas que dans la foi, le culte et la confession, mais aussi dans la souffrance, l'affliction, l'oppression et les persécutions. Nous réaffirmons avec l'apôtre Paul que « si une partie du corps souffre, toutes les autres souffrent avec elles ; si une partie du corps est glorifiée, toutes les autres se réjouissent avec elle » (1Co 12,26). En tant que frères et sœurs des chrétiennes et des chrétiens persécutés et affligés, nous avons des devoirs à leur égard, d'une part parce que ce sont des femmes et des hommes qui voient leur dignité et leurs droits bafoués, d'autre part parce que l'Église, sans elles et sans eux, ne peut pas exister. Le caractère vivant et dynamique de l'Église une de Jésus-Christ s'éprouve dans la solidarité de la communauté chrétienne soudée dans la proclamation de l'Évangile, la prière, le témoignage et le service. L'œcuménisme mondial témoigne de ce lien à travers la prière commune, l'intercession continue, le soutien mutuel, la défense solidaire de la paix et de la justice.

2. La liberté de croyance, un droit humain

La conviction judéo-chrétienne selon laquelle la communauté humaine est constituée d'êtres divinement appelés à l'existence se retrouve dans le Préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme où l'humanité est présentée comme une seule et même famille humaine. La représentation biblique de l'être humain façonné à l'image de Dieu (Ge 1,26s.) a modélisé la notion de dignité humaine inscrite dans les droits humains modernes. Les Églises reconnaissent que les droits humains sont inaliénables. Tous les êtres humains sont égaux en droits. L'égalité de traitement est un principe général valable indépendamment de l'origine, du sexe, de la culture, de la croyance et des convictions. Les droits de l'homme garantissent expressément la liberté de conscience, de religion ou de conviction. Les Églises chrétiennes ont une conception d'elles-mêmes et de l'être humain qui leur impose le devoir absolu de s'engager pour que toute personne et toute communauté religieuse jouisse de ces droits.

3. La tolérance religieuse, un parcours d'apprentissage

La discrimination et les persécutions religieuses sont souvent liées à des identités culturelles menacées ou à l'arrogance religieuse. Aucune communauté religieuse ou de foi n'est prémunie contre l'intolérance religieuse. L'histoire des confessions chrétiennes et des communautés religieuses en Suisse le confirme. La tolérance religieuse se conquiert – le processus n'est jamais clos et rien ne garantit que l'intolérance ne fasse pas son retour. Notre propre histoire de confessions et de communautés de foi tout à tour discriminantes et discriminées nous l'a appris : le respect religieux mutuel est indispensable et représente un défi. En effet, indépendamment de la compatibilité des convictions religieuses et des formes d'expression entre elles, de la stupeur qu'elles peuvent provoquer ou du sentiment de contrainte qu'elles peuvent infliger, la liberté religieuse protège leur coexistence. Le rejet d'une croyance et d'une communauté de foi ou de religion ne justifie jamais le dénigrement, l'oppression ni la persécution d'une personne en raison de sa croyance.

4. Nos préoccupations communes

En tant qu'Églises et que communautés chrétiennes de Suisse, nous soutenons et confortons la politique étrangère de la Suisse qui s'engage en faveur de la liberté de religion et de conviction. Nous militons, pour notre pays, en faveur d'un système de l'asile qui tienne raisonnablement compte des menaces réelles qui pèsent sur les chrétiennes persécutées, les chrétiens persécutés et tout membre persécuté d'une communauté se revendiquant d'une croyance ou d'une philosophie. Sans protection de la liberté de conscience et de religion, il ne peut y avoir de sociétés libres. En tant qu'Églises, nous nous engageons en faveur de la promotion et du renforcement de ces droits partout où ils sont menacés, et en faveur de leur défense partout où ils sont violés ou restreints. L'engagement universel en faveur de la liberté de croyance, de conscience et de réunion est indissociable de l'unité œcuménique de l'Église une de Jésus-Christ. Forts de cette conviction, nous lançons un appel à nos communautés ecclésiales et à nos membres :

- Informez-vous sur la situation des personnes persécutées dans le monde à cause de leur foi chrétienne, de leur religion ou de leur philosophie.
- Unissez-vous à la prière universelle au sein de votre communauté, dans vos foyers ou dans le cadre d'actions de prière.
- Posez des actes : joignez-vous aux veillées ecclésiales de protestation ou assistez à des événements commémoratifs.
- Contribuez à ce que les chrétiennes et les chrétiens en fuite trouvent du soutien et un réseau au sein de nos communautés chrétiennes.
- Soutenez le travail des œuvres d'entraide et des organisations de défense des droits humains qui s'engagent en faveur de la liberté religieuse.
- Engagez-vous en faveur du droit à la liberté religieuse, en Suisse et partout dans le monde.

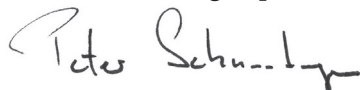
En communion chrétienne et conscients de notre mission commune, en Suisse et dans le monde.

Berne, le 7 novembre 2025

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE
DE SUISSE
Pasteure Rita Famos, présidente



FREIKIRCHEN.CH
Peter Schneeberger, président



ÉGLISE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE
DE LA SUISSE
Mgr Frank Bangerter



SCHWEIZERISCHE EVANGELISCHE ALLIANZ –
RÉSEAU ÉVANGÉLIQUE SUISSE
Beat Ungricht, président



CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES
Mgr Charles Morerod, président



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz
Église évangélique réformée de Suisse
Protestant Church in Switzerland



SCHWEIZER BISCHOFSKONFERENZ
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES
CONFERENZA DEI VESCOVI SVIZZERI
CONFERENZA DLS UESTGS SVIZZERS

Schweizerische
Evangelische
Allianz



Réseau
évangélique
suisse



Christkatholische Kirche der Schweiz
Église catholique-chrétienne de la Suisse
Chiesa cattolica cristiana della Svizzera



FREIKIRCHEN.CH